

APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON° 2013 A 2063)

La STEG se propose de lancer un Appel d'offres national N° 2013 A 2063 pour :

MARCHÉ-CADRE ANNUEL RENOUVELABLE 2 FOIS POUR L'ACQUISITION DE CARTOUCHES POUR MACHINE À AFFRANCHIR NEOPOST IJ-75 DE RÉFÉRENCE 4135565E.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres.

Elles doivent parvenir à la STEG, sous triples enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard **Mardi 23 Juillet 2013 à 13H30** à l'adresse suivante:

Monsieur le Président de la Commission des Marchés

De la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz - 38 Rue Kemal ATATURK-1021 Tunis

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 A 2063 : MARCHÉ-CADRE ANNUEL RENOUVELABLE 2 FOIS POUR L'ACQUISITION DE CARTOUCHES POUR MACHINE À AFFRANCHIR

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- * Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- * Structure du capital pour les petites entreprises.
- * Un cautionnement provisoire d'un montant de **1000 DT**.

Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée, outre les pièces annexes citées ci-haut, de la pièce suivante :

Entreprises récemment constituées :

La déclaration d'investissement approuvée par l'API

Entreprises en activité :

La dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B-3^{ème} Etage, 38 Rue Kemal ATATURK-Tunis-TUNISIE-Tel : 71341311 **sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables** (avant le 30 Juin 2013 du lundi au vendredi de 8H15 à 11H00 et de 14H00 à 15H30 et à compter du 01 Juillet 2013 du lundi au vendredi de 8H15 à 11H30).

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges. La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3^{ème} étage, le **Mercredi 24 Juillet 2013** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.